

C.S. n° _____

COUR SUPRÊME DU YUKON

CONFORMÉMENT À LA *LOI SUR LA PRISE DE DÉCISIONS, LE SOUTIEN ET LA PROTECTION DES ADULTES, L.Y. 2003, ch. 21* (la « Loi »), plus particulièrement l'*ANNEXE A, LA LOI SUR LA PROTECTION DES ADULTES ET LA PRISE DE DÉCISIONS LES CONCERNANT, PARTIE 3, TUTEURS NOMMÉS PAR LA COUR* (« partie 3 »)

DANS L'AFFAIRE D'UNE DEMANDE POUR LA TUTELLE TEMPORAIRE DE

(nom de l'adulte)
connu également sous le nom de : (s'il y a lieu)

DEMANDE DE TUTELLE TEMPORAIRE

Nom du demandeur _____
(nom du requérant qui demande à être nommé tuteur principal)

1. DATE ET LIEU DE LA PRÉSENTE REQUÊTE

La présente requête sera entendue par un juge de la Cour suprême du Yukon

_____ le _____ jour de _____ à _____ h,
(jour de la semaine) (jour) (mois) (année)

ou dès que ce sera possible, au Palais de justice, 2134, 2^e Avenue, à Whitehorse, au Yukon.

2. AVIS AUX PERSONNES QUI DOIVENT RECEVOIR SIGNIFICATION

La présente est pour vous aviser que vous ou votre avocat devez être présent devant le tribunal à l'heure et au lieu indiqués ci-dessus. À défaut, le tribunal peut accorder la requête en votre absence.

En conséquence, si vous désirez présenter des observations lors de l'audience, vous ou votre avocat devez être présent devant le tribunal à l'heure et au lieu indiqués ci-dessus.

3. DEMANDE

Je demande l'émission d'une ordonnance me nommant tuteur temporaire d'un adulte.
(Cocher les paragraphes applicables.)

- Je demande également que les personnes suivantes soient nommées tuteurs temporaires afin qu'elles puissent agir conjointement avec moi.

(nom du tuteur conjoint temporaire
proposé)

(nom du tuteur conjoint temporaire
proposé)

- Je demande également que les personnes suivantes soient nommées à titre de tuteurs temporaires remplaçants. (Préciser dans quels cas le tuteur remplaçant temporaire devra agir. Joindre des feuilles supplémentaires si nécessaire.)

(nom du tuteur remplaçant temporaire
proposé)

(précisions)

(nom du tuteur remplaçant temporaire
proposé)

(précisions)

- Ma requête contient une demande pour l'attribution de différents pouvoirs à différents tuteurs temporaires ou contient d'autres modalités applicables à l'exercice des pouvoirs de différents tuteurs temporaires. (Donner des précisions sur chaque tuteur temporaire visé à la rubrique 5 « Pouvoirs de tutelle temporaire demandés ».)

4. PERSONNES QUI DOIVENT RECEVOIR SIGNIFICATION

Le paragraphe 35(3) de la *Loi* stipule qu'il n'est pas nécessaire que l'auteur de la demande de tutelle temporaire signifie une copie de sa requête à qui que ce soit. La Cour suprême du Yukon a toutefois indiqué qu'elle s'attend normalement à ce que le requérant signifie la requête à l'adulte qui est visé par celle-ci, au tuteur et curateur public et à l'Unité de protection des adultes du gouvernement du Yukon.

Je signifie ma requête aux personnes suivantes :

- l'adulte visé par cette requête;
- le tuteur et curateur public;
- l'Unité de protection des adultes et le ministère de la Santé et des Affaires sociales;
- autre (préciser) _____

5. POUVOIRS DE TUTELLE TEMPORAIRE DEMANDÉS

NOTE : La *Loi sur la protection des adultes et la prise de décisions les concernant* stipule ce qui suit :

37(1) La Cour suprême ne peut conférer à un tuteur temporaire que les pouvoirs qui :

- (a) sont nécessaires pour prendre, ou aider à prendre, des décisions au sujet des affaires de l'adulte;
- (b) procurent la forme d'aide et de soutien de l'adulte la plus efficace mais la moins restrictive et intrusive possible;
- (c) sont requis pour fournir les soins, l'aide et la protection nécessaires pour répondre aux besoins de l'adulte.

NOTE : La *Loi sur la protection des adultes et la prise de décisions les concernant* stipule ce qui suit :

35(8) Sous réserve du présent article, les autres stipulations de la présente partie s'appliquent aux tuteurs temporaires, à l'exception du paragraphe 38(1).

Je comprends qu'en conformité avec le paragraphe 38(1) de la *Loi*, ma nomination à titre de tuteur temporaire ne me confère **pas** le pouvoir de prendre des décisions, d'en obtenir ou de prendre des mesures à l'égard de l'une ou l'autre des questions visées au paragraphe 38(1) de la *Loi*, soit :

1. la succession de l'adulte;
2. les conditions de logement de l'adulte;
3. les activités sociales de l'adulte;
4. l'emploi de l'adulte;
5. la formation académique professionnelle ou autre de l'adulte;
6. la question de déterminer si l'adulte devrait demander une licence, un permis, une approbation, un consentement ou une autre autorisation exigée par la *Loi* qui n'est pas liée à la succession de l'adulte;
7. les actions en justice qui ne s'appliquent pas à la succession de l'adulte;
8. la prestation de soins à l'adulte, en conformité avec la *Loi sur le consentement aux*

soins;

9. les activités quotidiennes de l'adulte, y compris les décisions au sujet de son hygiène, son régime alimentaire, son habillement, ses activités sociales, ses compagnons et ses amis;
10. la contention de l'adulte;
11. la garde, l'éducation et le soutien financier des enfants mineurs de l'adulte ou d'une autre personne dont l'adulte prend soin ou qu'il soutient;
12. autres (Préciser. Joindre des feuilles supplémentaires si nécessaire.)

Je demande à ce que des restrictions, des conditions ou des exigences s'appliquent aux pouvoirs demandés : (Donner des précisions. Lorsque ces restrictions, conditions ou exigences s'appliquent à plus d'un tuteur temporaire, il faut les énumérer séparément pour chacun. Joindre des feuilles supplémentaires si nécessaire.)

1. _____
2. _____
3. _____

6. PLAN DE TUTELLE TEMPORAIRE

Je ne suis pas tenu de déposer un plan de tutelle préliminaire ou ultérieur lorsque je dépose ma requête en vue d'obtenir une ordonnance de tutelle temporaire conformément au paragraphe 35(2) de la *Loi*. Je comprends toutefois qu'en application du paragraphe 35(10) de la *Loi*, le tribunal me fournira des directives relatives au moment auquel je devrai déposer un plan de tutelle temporaire si ma requête vise une période de plus de 30 jours.

7. FRAIS

Je demande que les dépens de la requête soient payés à même l'actif ou les revenus de l'adulte comme suit : (Donner des précisions.)

 Je ne demande pas les dépens de la requête; il est toutefois possible que je doive le faire lors de l'audience de la requête de tutelle temporaire.

8. DURÉE DE L'ORDONNANCE DE TUTELLE TEMPORAIRE

Je comprends qu'un tuteur temporaire ne peut **pas** être nommé pour une période de plus de 180 jours en conformité avec le paragraphe 35(9) de la *Loi*. Je demande ma nomination à titre de tuteur temporaire pour une période de jours.

(Pour une période de plus de 30 jours) : Conformément au paragraphe 35(10) de la

Loi, je comprends que le tribunal me fournira des directives pour respecter l'article 30 de la *Loi*, plus particulièrement, des directives portant sur les documents qui doivent être déposés et signifiés, comme le rapport d'évaluation rédigé par un évaluateur (alinéa 30(1)b)), la déclaration du tuteur proposé (alinéa 30(1)b)) et le plan de tutelle (alinéa 30(1)c)), de même que des directives en matière de signification de la présente requête aux personnes nécessaires.

9. RÉMUNÉRATION DU TUTEUR TEMPORAIRE

Je demande au tribunal d'ordonner la rémunération du tuteur temporaire à même les revenus ou l'actif de l'adulte comme suit : (Donner des précisions.)

Je ne demande pas de rémunération à même les revenus ou l'actif de l'adulte.

10. DÉPENSES DU TUTEUR TEMPORAIRE

Je demande au tribunal d'ordonner le remboursement au tuteur temporaire à même les revenus ou l'actif de l'adulte pour les dépenses raisonnablement engagées pour exercer les fonctions ou l'autorité qui lui ont été accordées à la suite de la présente requête.

Je ne demande pas le remboursement à même les revenus ou l'actif de l'adulte pour les dépenses raisonnablement encourues.

11. DOCUMENTS JOINTS À LA REQUÊTE

1. Affidavit du requérant (Formule 4T).
2. Déclaration du tuteur temporaire proposé (Formule 5T) pour chaque tuteur temporaire proposé.
3. Une copie de chaque document faisant état des souhaits de l'adulte quant au choix d'un tuteur et dont copie est jointe à l'affidavit à titre d'élément de preuve.

Je vais déposer un affidavit de signification pour chaque personne qui doit recevoir signification en vertu de la rubrique 4 de la présente requête.

Aux fins de ma requête, je m'appuie sur les dispositions de la *Loi sur la protection des adultes et la prise de décisions les concernant* et de ses règlements.

Date (jour/mois/année)

Signature du requérant ou de son avocat

Adresse du greffe de la Cour suprême :

Palais de justice
2134, 2^e Avenue
Whitehorse (Yukon) Y1A 5H6

Adresse du REQUÉRANT pour livraison :
(indiquer l'adresse municipale dans le cas d'une case postale)

Numéro de télécopieur pour livraison (s'il y a lieu)

Nom et adresse d'affaires de l'avocat du requérant : (s'il y a lieu)

COUR SUPRÊME DU YUKON

CONFORMÉMENT À LA *LOI SUR LA PRISE DE DÉCISIONS, LE SOUTIEN
ET LA PROTECTION DES ADULTES, L.Y. 2003, ch. 21* (la « Loi »), plus
particulièrement l'*ANNEXE A, LA LOI SUR LA PROTECTION DES ADULTES
ET LA PRISE DE DÉCISIONS LES CONCERNANT, PARTIE 3, TUTEURS
NOMMÉS PAR LA COUR* (« partie 3 »)

DANS L'AFFAIRE D'UNE DEMANDE POUR LA TUTELLE TEMPORAIRE DE

(nom de l'adulte)
connu également sous le nom de : (s'il y a lieu)

DEMANDE DE TUTELLE TEMPORAIRE

Adresse

